

Assemblée Générale

Samedi 30 novembre 2019

COMPTE-RENDU

- Présents : 30
- Représentés : 37

Le Président Michael MAGAR ouvre la séance à 10h40.

Le quorum (25 % des adhérents) n'est pas atteint.

Conformément aux statuts, une 2ème assemblée générale est immédiatement convoquée avec le même ordre du jour.

1. Rapport Moral

Le président Michael MAGAR dresse le bilan du travail accompli par le Bureau et par le Comité de Fonctionnement durant la saison passée 2018-2019.

Il est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le rapport moral est joint en annexe.

2. Rapport Financier

Le rapport financier est présenté par Michael MAGAR, trésorier du club.

Il est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le rapport financier, les comptes de résultat et le bilan sont joints en annexe.

3. Rapport Sportif

Le rapport sportif est présenté par Maud DEVIEILHE-FORET, vice-présidente en charge des groupes Compétition et Pré-compétition.

Il est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le rapport sportif est joint en annexe.

4. Budget Prévisionnel

Du fait des difficultés liées à la fermeture de la piscine Jean Boiteux pour travaux, et à la défection des piscines Yvonne Godard et des Amiraux, il est prévu une diminution des cotisations perçues de l'ordre de 10 %.

Il est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le budget prévisionnel est joint en annexe.

5. Election du Comité de Fonctionnement

Appel à candidature pour une place vacante au Comité de Fonctionnement.

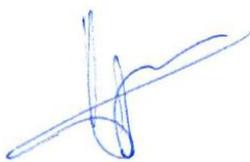
Le Bureau est à la recherche d'un trésorier.

6. Questions diverses

- Des questions ont été posées au sujet d'une indemnisation des adhérents suite aux indisponibilités des piscines Yvonne Godard et des Amiraux, et aux conséquences que cela a eu sur les créneaux proposés.
 - o Les décisions du comité de fonctionnement sont rappelées, à savoir :
 - Les groupes pour lesquels aucune solution n'a pu être proposée entre septembre et décembre seront remboursés en conséquence, pour ceux et celles qui le veulent. Il s'agit des groupes aquagym, adolescents, adultes niveaux 3 et adultes niveaux 2-3. La gestion de ces remboursements sera réalisée à partir de janvier 2020.
 - Pour les autres groupes, il n'est pas prévu de remboursement. En revanche, en cas d'annulation de l'adhérent, le remboursement sera réalisé sans aucune retenue et sans justification.
 - o En fin d'exercice, le bilan budgétaire des remboursements et des annulations sera réalisé afin de voir l'impact sur les finances du club de cette période.
- Des adhérents se plaignent de l'eau pas suffisamment chaude pour les séances bébés nageurs et club 3-6 ans aux bassins écoles Louise Lumières et Vitruve. Les Colombes de Bercy ont interrogé les agents de la mairie qui ont expliqué que cette température, légèrement inférieure à celle attendue, est liée au renouvellement automatique de l'eau entre 2 groupes.
- Les Colombes de Bercy signaleront à la mairie la gêne occasionnée par les pigeons qui occupent le toit de la piscine Jean Boiteux.

Le Président lève la séance à 12h30

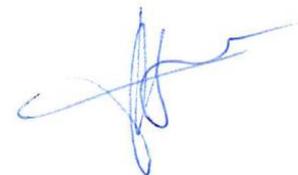
Le Président



La Secrétaire



Le Trésorier



Les Colombes de Bercy
181 avenue Daumesnil
MDA Boite N°103
75012 Paris
N° SIRET : 34451810500012